



Tel que spécifié dans les statuts et règlements, au no 30 précisément, du CPA Sorel-Tracy tout membre en règle peut présenter un autre candidat en présentant cette candidature par écrit au comité des mises en candidature au moins trois (3) jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Chaque candidat (e) proposé (e) doit indiquer par écrit au moins trois (3) jours ouvrables avant l'assemblée annuelle s'il (elle) accepte ou non d'être porté (e) en candidat (e). Les mises en candidature par vote ouvert, lors de l'assemblée annuelle ne seront pas acceptées.

JE SOUSIGNÉ (E) \_\_\_\_\_

PROPOSE QUE ;

Nom ; \_\_\_\_\_

Soit élu au sein du comité.

Signature du proposeur ; \_\_\_\_\_

Date ; \_\_\_\_\_

### CANDIDAT – À COMPLÉTER

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ consent à être candidat (e) et accepte de remplir la fonction si je suis élu(e).

# AVIS

## MISE EN CANDIDATURE

---

### POSTES EN ÉLECTION :

- VICE-PRÉSIDENTE

- SECRÉTAIRE

- DIRECTEUR (RICES)  
3 POSTES

---

Merci de remettre votre candidature dès que possible par la poste ;

CPA Sorel-Tracy  
Poste Canada # 495 bureau  
chef Sorel-Tracy J3P 1C0